

---

# DÉCLARATION

---

93\58

TEL QUE PRONONCÉE

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE  
L'HONORABLE BENOÎT BOUCHARD  
CHEF DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE  
À L'OUVERTURE DU  
CINQUIÈME SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

MAURICE  
Le 16 octobre 1993

Monsieur le Premier ministre de la République de Maurice, mesdames et messieurs les chefs d'État et de gouvernement, mesdames et messieurs les chefs de délégation, mesdames et messieurs,

Nous voici à nouveau rassemblés pour le cinquième Sommet de la Francophonie, dans ce décor combien magnifique.

La Première ministre du Canada, la très honorable Kim Campbell, regrette de ne pouvoir participer personnellement à nos assises, étant retenue au pays par la tenue très prochaine d'élections générales. Elle m'a demandé de vous transmettre, monsieur le Premier ministre, les plus sincères remerciements du Canada, à vous, à votre gouvernement, et à votre peuple, pour la chaleur de votre accueil, ainsi que ses meilleurs vœux pour le succès de ce sommet.

Vous pouvez être assuré que le Canada entend se montrer digne de votre hospitalité et oeuvrera activement pour la réussite du Sommet de Maurice. Cette francophonie véritablement multilatérale à laquelle le Canada, avec ses partenaires des gouvernements participants du Québec et du Nouveau-Brunswick, a toujours démontré un attachement généreux et, sans arrière-pensée, ne s'en portera que mieux, pour notre plus grand bénéfice à tous.

Moments de grandes retrouvailles, nos sommets nous fournissent aussi l'occasion de saluer ceux qui ont éclairé notre chemin. C'est pour moi un insigne privilège de remercier ici notre président sortant pour sa contribution inestimable, notamment durant le dernier biennium, qui a permis aux résolutions adoptées à Chaillot de prendre corps et de façonner ainsi profondément notre existence en tant que communauté chaque jour plus agissante sur la scène internationale. Instigateur et architecte de la Francophonie des sommets, participant actif de tous nos rendez-vous depuis Paris en 1986, dont deux à titre d'hôte, le président Mitterrand a su incarner ce rôle si essentiel que doit jouer la France dans l'édification de notre communauté et nous lui en sommes profondément reconnaissants.

Monsieur le Premier ministre,

Nous nous sommes quittés, à Chaillot, sur une note d'optimisme. La fin de l'antagonisme Est-Ouest nous offrait la possibilité de nous consacrer résolument à la promotion de la démocratie et des droits de la personne, et au développement. Dans notre déclaration de Chaillot, nous avons lié ces deux questions en affirmant qu'il ne pourrait exister de développement sans liberté, ni de véritable liberté sans développement.

Pour donner suite à cette déclaration, nous avons soutenu concrètement, dans la mesure de nos moyens, le processus de démocratisation initié par plusieurs de nos États. Cela s'est aussi traduit par une concertation intense qui nous a permis, en

tant que communauté, de parler d'une seule et même voix lors de la Conférence des droits de l'homme des Nations Unies à Vienne.

Nous devons nous féliciter de ces actions tout en réaffirmant qu'aucun pays qui refuse le changement et n'adhère aux principes les plus élémentaires de l'État de droit ne trouvera réconfort auprès de nous tant qu'il n'aura pas remédié à cette situation inacceptable.

À cet égard, le Canada condamne sans réserve ceux qui font toujours obstacle au rétablissement de la démocratie en Haïti et réitère son plein appui au président Jean-Bertrand Aristide.

Le Canada partage avec Maurice le privilège d'être un pays bilingue et multiculturel. Vous comprendrez donc qu'il attache une très grande importance au thème de l'unité dans la diversité.

Sous ce thème, le Sommet de Maurice nous invite à poursuivre sur cette voie tracée à Chaillot, en mettant l'accent sur le facteur de stabilité et d'enrichissement que constituent les minorités, qu'elles soient ethniques, culturelles, linguistiques ou religieuses.

La multiplication des conflits locaux liés à l'exacerbation des nationalismes illustre d'une façon on ne peut plus tragique le péril que fait courir à la stabilité et à la sécurité de plusieurs régions du monde le non-respect des droits de la personne et l'absence de libertés fondamentales.

Les enfants sont souvent les toutes premières victimes de ces tristes situations, en raison de leur vulnérabilité particulière aux conflits, à la pauvreté et à la famine. Le Canada a voulu voir dans la tenue de la conférence des ministres chargés de l'enfance, à Dakar, le signe encourageant d'une mobilisation du monde francophone en faveur de l'enfance. Il a promis de s'associer étroitement au plan d'action décennal qui y a été arrêté.

Monsieur le Premier ministre, le Canada s'engagera financièrement dans la mise en oeuvre d'actions concrètes devant résulter de cette conférence visant d'une part l'amélioration des systèmes éducatifs et de la formation des jeunes et d'autre part, l'alphabétisation fonctionnelle des femmes afin de combattre la discrimination scolaire à leur endroit et mieux les préparer à leur rôle d'éducatrices et de catalyseurs du développement.

Au delà des résolutions que nous adopterons ici à Maurice, le Canada souhaite vivement que ce sommet soit l'amorce d'une réflexion en profondeur sur le rôle que la francophonie peut et doit jouer sur l'échiquier mondial en vue de l'établissement d'une plus grande stabilité politique et économique. Notre communauté doit répondre à l'appel pressant lancé dans son

«agenda pour la paix» par le Secrétaire général des Nations Unies, monsieur Boutros Boutros-Ghali, vétéran de nos sommets, dont il me plaît, à mon tour, de saluer la présence parmi nous.

Dans cet ordre d'idée, le Canada continuera à rechercher l'appui de la communauté francophone relativement à la non-prolifération des armements, incluant la prorogation indéfinie du traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Monsieur le Premier ministre, nous avons dit, «pas de véritable liberté sans développement». C'est le sens qu'il faut donner à l'autre thème du Sommet de Maurice, «Démocratie et développement». La communauté francophone n'est pas restée inactive au chapitre du développement, loin s'en faut. Notre solidarité se traduit depuis plus de deux décennies par la mise en place de programmes de coopération aussi variés que féconds, touchant autant la culture que l'environnement, l'éducation que les communications, le développement économique que celui de la démocratie et du respect des droits de la personne.

Maurice nous interpelle en nous invitant à faire plus et mieux. Sur le plan macro-économique le Canada, comme les autres pays membres de la Francophonie, a à coeur le développement des pays du Sud. Mais notre solidarité doit aussi se traduire par le développement d'instruments économiques à la base, favorisant la mobilisation de l'épargne par la mise en place de coopératives d'épargne et de crédit et le développement du partenariat dans la création de petites et moyennes entreprises.

À cet effet, le Canada développera, au cours des mois qui viennent, un programme visant au renforcement des associations qui représentent les intérêts du secteur privé dans les pays de la Francophonie, tel les regroupements de gens d'affaires, en favorisant la création de liens de partenariat, notamment avec leurs contreparties canadiennes.

Liberté et développement. Ce sont là les défis formidables que la Francophonie ne saura relever que grâce à la concertation. Membre du Commonwealth, de l'Organisation des États américains tout autant que de la Francophonie, le Canada accorde une importance toute particulière au principe du multilatéralisme, seul garant du dialogue véritable entre États.

Cette approche favorable à l'effort véritablement multilatéral dans la conception comme dans la réalisation de nos actions est d'ailleurs parfaitement incarnée par le Secrétaire général des Nations-unies. Ses nombreuses initiatives récentes concordent en tous points avec les objectifs de notre communauté. Je peux l'assurer que le Canada oeuvrera avec enthousiasme et détermination, avec les autres pays membres de la Francophonie, afin de contribuer de façon significative à la formulation de son projet d'«agenda pour le développement».

Communauté de valeurs et de langues, espace de dialogue, la Francophonie progresse. Ses institutions sont la manifestation de son dynamisme; elles constituent les outils indispensables par lesquels nos discours se transforment en actions. Il nous appartient de les guider et de leur montrer le chemin. Nous le devons à ceux et à celles en qui la Francophonie a créé l'espoir. Je vous remercie.